



Regroupement familial concernat notre maman

Par **nabila_old**, le 17/07/2007 à 12:53

bonjour. je suis une algerienne residant en france depuis presque 8 ans ,mariee a un francais avec qui j ai deux enfants nes sur le territoire francais,vivant en algerie dans les annees90 avec ma maman,ma soeur ,ma grd mere et ma niece;j ai decide un jour de mars 2000 de venir tenter ma chance en france;huit ans apres ,je pense avoir reussie,sauf qu entre temps ,ma soeur aussi est venue en france et c est mariee et vit ici depuis 2004 avec sa fille issue d un premier mariage dont le pere vivait en france et decede sur le territoire francais.en 2001 notre grd mere nous a quitte et la nos problemes ont commence car l appartement que nous occupions en algerie appartient au mari de notre tante et la nous venons d apprendre ma soeur et moi que notre mere est menacee d expulsion .sans enfants et sans ressources car c est une dame de 75 ans qui n a jamais travaillee,ma soeur et moi tant bien que mal nous lui envoyons des mandats,car nous avons toutes les deux des titres de sejours de 10 ans et travaillons toutes les deux avec un CDI sauf que moi apres la naissance de mes enfants et sans aucune place a la creche j ai ete obligee de rester a la maison en choisissant le conge parental,nos epoux respectifs travaillent et sont francais tous les deux,ma question est comment pouvons nous faire pour permettre a une mamande rejoindre ses deux enfants et voir grandir se petits enfants et lui permettre surtout d etre regularisee sachant que c est une vielle dame de 75 ans qui parle et ecrit parfaitement le francais. j espere trouver aupres de vos connaissances et savoir une reponse qui pourra rendre a notre famille la joie de vivre que nous avons quand nous etions toutes ensemble.sachant que notre mere a deposee un dossier de visa en algerie au consulat francais pour un visa de visite familiale vu que le visa d installation est quasiment impossible.En attendant votre reponse ,je vous souhaite plein de courage pour le service que vous rendez aux personnes qui n ont pas les moyens de payer.MERCI encore.